A 13.

cetelem 81

Sommaire

Rapport du Conseil d'administration . . . . . p. 4
Rapports des Commissaires aux comptes p.18
Résolutions p.20
Comptes consolidés p.21
Comptes du Cetelem p.26
Comptes des filiales p.36

cetelem

Société Anonyme au capital de 251 928 900 francs
R.C. Paris B 542 097 902
Siège Social : 5, avenue Kléber, 75016 Paris
Direction Générale : 89, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél.: 637-81-81

Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 1982

l'ensemble cetelem en 81

BNP PARIBAS
OAV
Archives Historiques

une banque : cetelem
un établissement financier : cofica
et leurs filiales

au service de leurs apporteurs d'affaires et de leurs clients particuliers

1 900 personnes
dont près de 80 % réparties en
200 agences
implantées dans
80 villes de france

Des financements disponibles en France chez
25 000 commerçants
de toutes tailles représentant
— tous les grands secteurs de l'équipement des particuliers,
— toutes les formes de distribution.
12 500 concessionnaires et agents
pour :
— l'automobile,
— le bateau
— la caravane

800 000 financements nouveaux accordés aux ménages dans l'année
pour un montant de
10 milliards de francs

2 millions de dossiers en gestion dont,
600 000 cartes de crédit
renouvelable.

Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 1982

exercice 1981

Président d'Honneur - Fondateur
Jacques de Fouchier

conseil d'administration

Président d'Honneur
Jean Chicoye

Président
Gérard de Chaunac-Lanzac

Administrateurs
Compagnie Bancaire
représentée par Pierre Besse
Henry de Blanchard
Daniel Bucheli
Henri Duhamel
Loïc de Fouchier
Paul Jocteur-Monrozier
Boris Méra
Charly Pontier
Maurice de Rambuteau
Paul-Roger Sallebert

direction générale

Président-Directeur général
Gérard de Chaunac-Lanzac

Directeur général
Pierre Boucher

Directeur général du réseau Vendeurs
Jacques Pons

Directeur-Secrétaire général
Jean Delage

Directeur
Pascal Berland

répartition du capital

Compagnie Bancaire . . .	76,39 %
Banques actionnaires . .	0,47 %
Fédération des Industries Electriques et Electroniques (F.I.E.E.)	1,42 %
Actions dans le public . .	21,72 %
	100,00 %

censeurs

Louis de Chastellux
Christian de Longevialle
Jean-Claude Poussif
Michel Rubinstein
Claude Toussaint

commissaires aux comptes

titulaires
Cabinet Robert Mazars
Castel, Jacquet et Associés

commissaire du gouvernement

Aimé Teyssier d'Orfeuil

81

cetelem

rapport du conseil d'administration

le contexte économique

L'année 1981 a été marquée, en France, par le changement de majorité présidentielle et parlementaire, événement qui consacrait une rupture après 23 années de continuité.

Quelques mois plus tôt, aux Etats-Unis, le Parti Républicain avait effectué son retour sur la scène politique, avec un programme de gouvernement reflétant également d'autres conceptions et d'autres priorités que celles de son prédécesseur.

Le changement de gouvernement, en France, est intervenu alors que le contexte international restait difficile, notamment au plan des taux d'intérêts.

Aussi s'est-il trouvé accompagné et suivi par des turbulences de notre environnement économique, amplifiées par l'importance des modifications que cet événement laissait pressentir.

Indice des prix

en %

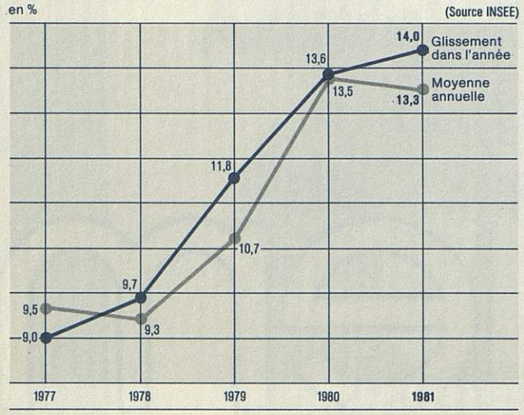

L'année 1981 a ainsi été particulièrement contrastée, dans les domaines de l'équipement du particulier où nous intervenons.

Le premier quadrimestre s'est inscrit dans le prolongement de l'année précédente. L'activité est restée stagnante, et la consommation des ménages s'est maintenue aux niveaux enregistrés à la même période en 1980.

Elle a marqué ensuite une reprise, plus particulièrement sensible au cours du troisième quadrimestre. Mesurée au travers de la consommation de produits industriels en volume, la consommation des ménages semble s'être établie, en moyenne pour l'ensemble de l'année, 3 % environ au dessus de celle de 1980.

Elle a donc retrouvé un rythme de progression comparable à celui des années 1975 à 1979, après une stagnation en 1980.

Consommation des ménages en produits industriels

indice base 100 : moyenne annuelle 1974

Taux d'équipement des ménages

en %

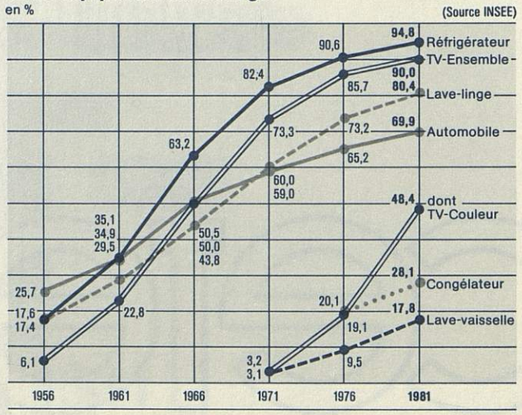

Ce mouvement de relance de la consommation des ménages a concerné, à de rares exceptions près, tous les secteurs où le Cetelem et ses filiales sont présents ; ses effets ont été plus ou moins accentués et plus ou moins tardifs suivant les domaines.

Achats de téléviseurs

en milliers

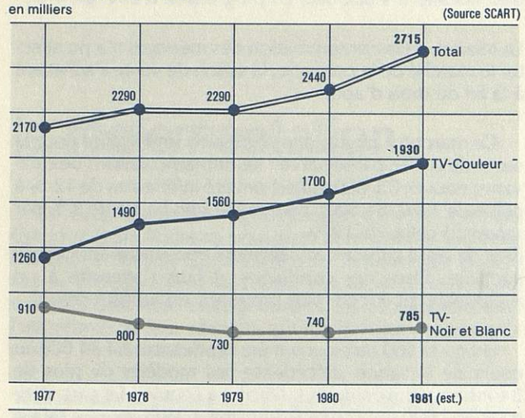

Électro-ménager : indices d'activité commerciale

en volume, corrigés des variations saisonnières

base 100 = 1976

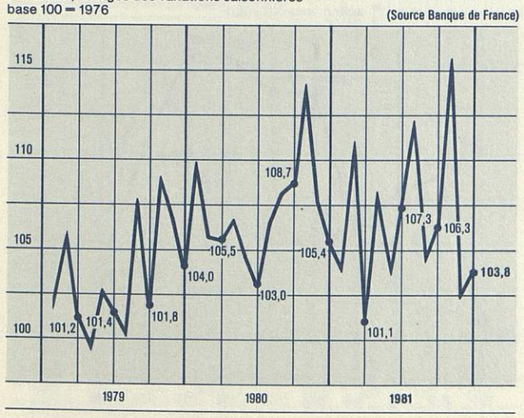

Le nombre de téléviseurs vendus a progressé de 11 % contre moins de 7 % en 1980, pour s'établir à 2 715 000 ; les ventes de téléviseurs en couleur ont augmenté à un rythme de 14 %, soit plus de deux fois celui des postes en noir et blanc (+6 %).
La proportion des premiers dans le nombre de postes installés représente 71 % à fin 1981.

Le secteur de la haute-fidélité a enregistré une expansion à nouveau très soutenue (+12 %) après le ralentissement observé en 1980. Les magnétoscopes ont rencontré un succès inattendu, dont les effets ont été néanmoins modérés par les difficultés d'approvisionnement sur le matériel d'importation.

Sur le marché des biens d'équipement ménager, l'un des rares dont la croissance s'était poursuivie en 1980, l'activité a faiblement progressé en moyenne (+1 % en volume). Si les ventes d'appareils à froid (réfrigérateurs, congélateurs) ont continué d'augmenter (+6 %), celles des autres biens de ce secteur ont en revanche stagné (machines à laver le linge) ou diminué (−5 % pour les lave-vaisselle, −3 % pour les cuisinières).

Les achats de meubles ont été moins nombreux (−3 %) qu'au cours de l'année précédente, laquelle avait elle-même enregistré une baisse d'activité par rapport à 1979. Toutes les formes de commerce ont subi cette évolution ; le mobilier de haut de gamme a été le plus touché.

Les signes d'un redressement de ce marché tardent encore à se manifester.

Ameublement : indices d'activité commerciale

en volume, corrigés des variations saisonnières

base 100 = 1976

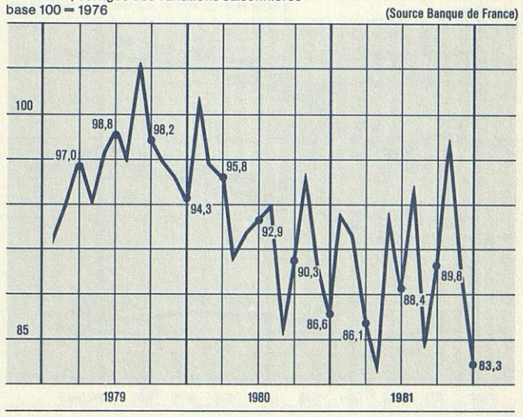

rapport du conseil d'administration

L'année s'est bien terminée sur le marché de l'automobile, après un premier semestre très difficile. Le dernier quadrimestre a marqué un redressement des immatriculations.

Le chiffre de 1 835 000 voitures neuves immatriculées en 1981 (– 2 % par rapport à celui de 1980, soit 1 873 000) marque ainsi une sensible amélioration par rapport aux prévisions faites à l'origine (– 5 %), ou revues successivement en hausse en cours d'année.

Immatriculations de voitures particulières
en milliers

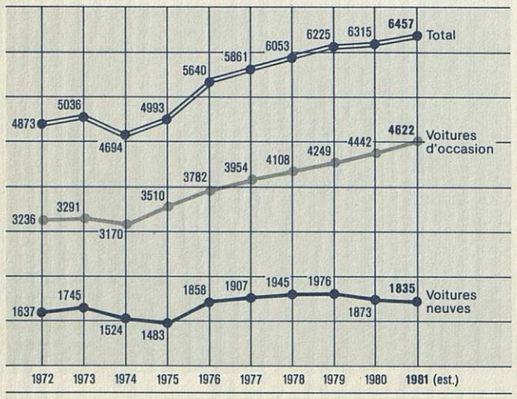

Il convient de souligner cependant que cette situation est principalement le fait des immatriculations de voitures étrangères qui ont augmenté et dont la pénétration a été en 1981 de 28 % contre 23 % en 1980; les immatriculations de voitures neuves françaises ont diminué de 9 %.

L'année écoulée s'est terminée sur un bilan satisfaisant pour les transactions sur les véhicules d'occasion qui se sont établies à 4 622 000, en progression d'environ 4 %.

La relance de la consommation des ménages n'a pu affecter le marché de la caravane, la saison de vente s'achevant à la fin du mois d'août.

Ce marché a connu une régression importante pour la seconde année consécutive : les immatriculations de caravanes neuves (71 800 unités) ont été inférieures de 12 % à celles de 1980 (81 800), elles-mêmes en baisse de 9 % par rapport à celles de 1979.
Rien ne laisse présager actuellement une reprise sensible de l'activité. Dans ces conditions, il faut s'attendre à un regroupement encore plus prononcé des constructeurs.

Enfin, 30 000 bateaux ont été vendus, contre 34 000 au cours de la saison précédente, les modèles de plus de 2 tonneaux s'avérant plus difficiles à écouler. Le parc atteignait 552 000 unités au 30 septembre 1981.

Immatriculations de caravanes
(année s'écoulant du 1er septembre au 31 août)

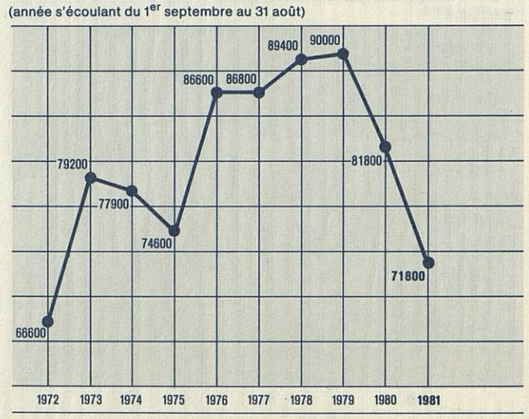

Elles ont fortement relancé la distribution de leurs financements au dernier trimestre, pour appuyer le mouvement de reprise de l'économie.

Mais le maintien au 1er semestre 1982 de normes très voisines de celles imposées pour la même période en 1981 constitue en revanche une entrave à leur croissance, et donc, pour partie, à celle de l'équipement des ménages.

Il importe à cet égard de souligner à nouveau que l'écart entre la progression des encours de crédit permise par l'encadrement et l'augmentation des prix n'a cessé de s'amplifier au cours des années passées.

La croissance en termes réels autorisée par la réglementation s'est ainsi constamment trouvée réduite. Perpétuer, voire accentuer, une telle situation marquerait, de la part des Pouvoirs publics, une contradiction avec la volonté qu'ils ont manifestée de relancer l'économie.

En matière tarifaire, le taux plafond autorisé par la loi de 1966 n'a cessé d'augmenter en 1981, par suite de la progression des taux observée sur le marché obligataire.
Mais les banques et établissements financiers, et notamment les établissements spécialisés, dans l'esprit des engagements qu'ils avaient pris en 1979 en contrepartie des mesures de libéralisation du crédit, ont manifesté les efforts qu'ils consentent pour contenir les coûts du crédit, par la signature de plusieurs accords de modération successifs.

Rappelons aussi, à cette occasion, que le niveau des réserves obligatoires que les banques et établissements financiers doivent maintenir, non rémunérées, chez la Banque de France, a été ramené en juin de 1,75 % à 0,50 % des encours, pourcentage déjà appliqué avant décembre 1980, ce qui fait disparaître une surcharge fâcheuse des coûts de refinancement.

la réglementation

Au cours du premier quadrimestre de 1981, Cetelem Cofica et leurs filiales se trouvaient contraints de limiter le développement de leur activité pour satisfaire aux exigences de l'encadrement du crédit. Vos sociétés ont ensuite subi, pendant l'été essentiellement, les conséquences de l'attentisme de leur clientèle qui a ralenti les ventes sur la plupart de leurs marchés.

Taux annuels de progression des encours autorisés par les normes d'encadrement du crédit
pour les établissements de catégorie B
(en fin d'année par rapport à la fin de l'année précédente)
Normes d'encadrement
Rappel du rythme de hausse des prix

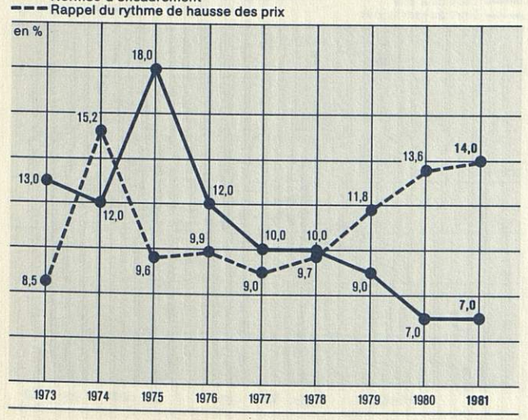

Taux plafond (loi de 1966) et taux maxima des accords de modération (ventes à tempérament)
Taux plafond (loi 1966)
Taux maxima des accords de modération
Taux du 2 ans sur le marché monétaire

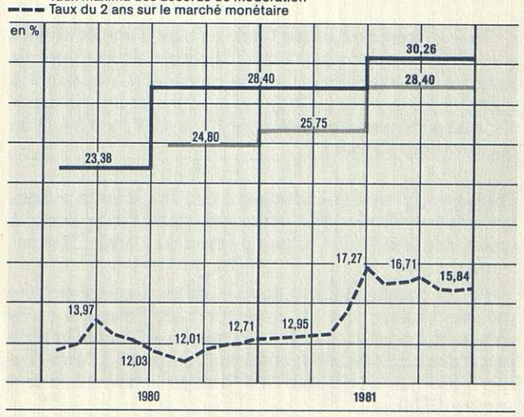

rapport du conseil d'administration

taux d'intérêt et politique tarifaire

Tout au long de l'année 1980, les taux d'intérêt avaient connu des mouvements d'assez faible amplitude, après la forte hausse intervenue l'année précédente : le taux du 2 ans, indicateur du coût du refinancement de vos sociétés, était généralement resté entre 12 % et 14 % (12,4 % en moyenne sur l'année).

Les taux du premier quadrimestre de 1981, dans le prolongement de ceux de 1980, sont restés stables à un niveau à peine plus élevé (12,9 % pour le taux du 2 ans).

Ils ont ensuite, à partir du mois de mai, enregistré une montée brutale, qui les a portés à des niveaux qu'ils n'avaient jamais atteints : le taux moyen du jour le jour de juin était de près de 20 %, celui du 2 ans de 17,3 % (ce dernier n'avait jamais dépassé 14,1 % valeur moyenne de septembre 1974).

Puis les taux se sont stabilisés pendant l'été sans avoir connu de baisse sensible (celui du 2 ans, en septembre, était de 16,7 %) ; un lent mouvement de décrue s'est ensuite amorcé puis affirmé, sans qu'il ramène pour cela les conditions du marché à celles des années précédentes (15,8 % pour le 2 ans en décembre).

Face à une telle situation, l'ensemble Cetelem a pu réagir grâce à la souplesse dont il dispose depuis la libéralisation du crédit intervenue en 1979, et dans le cadre des accords de modération précédemment mentionnés.

Cetelem et Cofica ont procédé à deux modifications de leur tarification en 1981.

Les barèmes qui étaient en vigueur en début d'année correspondaient à la situation du marché monétaire de 1980. En juin, Cetelem et Cofica ont dû les augmenter en moyenne d'environ 4 points pour refléter la hausse de leurs conditions de refinancement.

Ce changement de niveau des tarifs est intervenu dans un marché déjà déprimé par ailleurs : le volume des crédits distribués a connu un fléchissement sensible durant l'été, général dans la profession et parallèle à la baisse de l'activité du marché.

En septembre, Cetelem et ses filiales ont estimé nécessaire d'appuyer la relance de la consommation, dont ils observaient les premiers signes, par une vigoureuse action commerciale comportant notamment une réduction des barèmes. Ceux-ci ont donc été diminués de plus d'un point, en moyenne, la baisse étant plus forte sur les dossiers de fort montant, moins coûteux à gérer.

L'ensemble des établissements spécialisés a d'ailleurs entrepris une démarche de même nature, anticipant en cela une baisse des taux de refinancement.

Taux d'intérêt en France

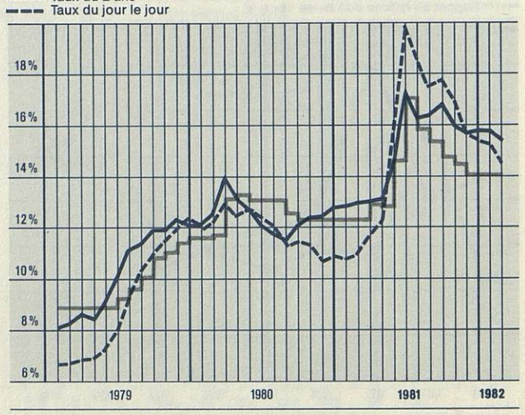

l'activité des sociétés

Les engagements nouveaux du Cetelem, de Cofica et de leurs filiales ont représenté en 1981 un total de 10 002 millions de francs, en légère diminution, en francs courants, pour la deuxième année consécutive.

L'ensemble Cetelem avait dû, en 1980, fortement limiter la distribution de ses crédits pour respecter les contraintes de l'encadrement rendues plus rigoureuses.

En 1981, il lui a fallu subir d'abord les rigueurs de ce dernier, puis le fléchissement de ses marchés à la relance desquels il s'est ensuite efforcé de concourir. Au total, le montant des crédits accordés a marqué un recul de 1 % par rapport à celui de 1980.

Le nombre des financements octroyés s'est inscrit à 811 000 opérations, à comparer à 951 000 l'année précédente.

Les tendances observées lors du dernier trimestre, si elles se prolongent sans être infléchies sous l'effet des conséquences d'un encadrement trop sévère ou d'un environnement économique plus perturbé, permettent néanmoins de considérer que ces deux années passées de moindre activité constituent un accident dans une croissance régulière en termes réels.

Production de l'Ensemble Cetelem
en millions de francs

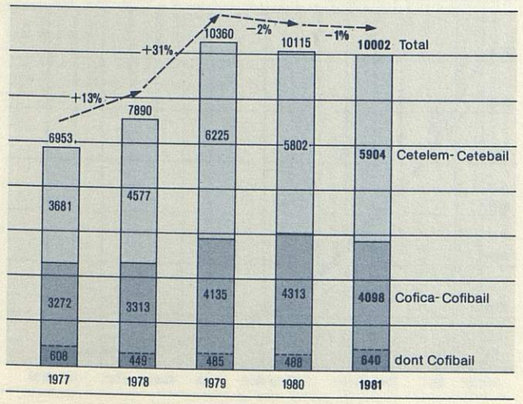

La diffusion de contrats d'assurance-vie et de capitalisation par l'ensemble Cetelem s'est de son côté poursuivie à un rythme soutenu : les souscriptions effectuées à ce titre ont représenté 37 740 contrats, chiffre très voisin de celui de l'année précédente.

Cetelem et sa filiale Cetebail ont ensemble consenti des financements nouveaux à hauteur de 5 904 milions de francs, soit +2 % par rapport à l'année précédente, tandis que le nombre de dossiers réalisés a été de 592 000 contre 696 000 en 1980 ; le montant moyen des financements a connu une progression supérieure à celle de la hausse des prix.

Le montant de la production de vos filiales Cofica et Cofibail a diminué plus sensiblement en 1981 : les crédits distribués par Cofica et les achats TTC de Cofibail se sont élevés ensemble à 4 098 millions de francs, marquant ainsi un retrait de 5 % sur le niveau de 1980 ; le nombre de dossiers réalisés a été de 219 000, contre 254 000 en 1980.

Au total, les encours de l'Ensemble Cetelem se sont développés à un rythme très en recul par rapport à celui de 1980 (qui enregistrait encore les conséquences de la forte expansion de 1979) : leur montant, agios exclus, s'est inscrit à 13 562 millions de francs à fin décembre 1981, contre 12 586 à la fin de l'année précédente, en progression de 8 % seulement contre 17 % en 1980.

Mais, pour maintenir son activité à un niveau suffisant puis en préparer la reprise, l'ensemble Cetelem a continué, conformément à la politique menée depuis plusieurs années, de se doter des moyens de faire croître ses encours sur longue période sensiblement plus vite que la seule norme réglementaire ne le permet : ainsi a-t-il recouru aux facultés mises à sa disposition par la Compagnie Bancaire, et de plus émis un emprunt obligataire de 300 millions de francs en juillet.

Encours gérés de l'Ensemble Cetelem
au 31 décembre, en millions de francs

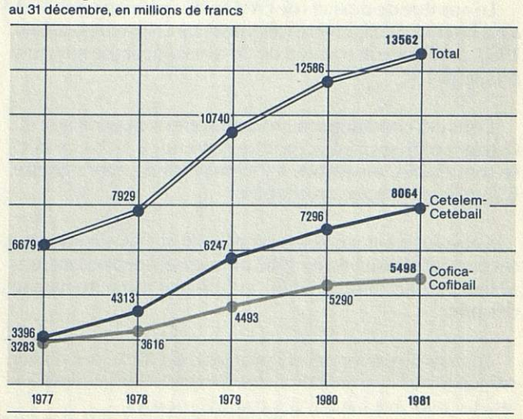

rapport du conseil d'administration

la gestion

Après deux années d'activité ralentie, l'Ensemble Cetelem a dû constater une très légère réduction du nombre moyen de ses opérations de crédit en gestion: de 1 984 000 en 1980, celui-ci est passé à 1 958 000 en 1981, soit une diminution de 1 %.

Dans le même temps le nombre moyen d'opérations d'épargne en gestion augmentait de 22 % pour s'établir à quelque 130 000 unités.

Il restait par ailleurs nécessaire de continuer à améliorer la productivité de l'entreprise, pour permettre à Cetelem et Cofica de pratiquer les barèmes les plus compétitifs possibles alors que les coûts de refinancement s'élevaient très sensiblement.

Aussi fallait-il que le niveau des effectifs restât adapté à celui de l'activité. Ceux-ci en moyenne ont représenté 1911 personnes contre 1926 l'année précédente.

Le nombre de dossiers de crédit gérés par personne s'est ainsi inscrit à 1025, chiffre très voisin de celui enregistré en 1980, tandis que le nombre de dossiers d'épargne en cours progressait.

Dans ces conditions, la croissance des frais généraux du Cetelem et de ses filiales a pu être contenue à 13 % : ceux-ci se sont établis, ensemble, à 735 millions de francs contre 650 millions l'année précédente.

Cette augmentation des frais généraux a les mêmes causes que celle observée en 1980 qui avait été cependant sensiblement plus forte (+22 %) malgré une moindre hausse des prix.

Les frais de personnel ont progressé de 18 %, sous l'effet conjugué de l'augmentation des rémunérations individuelles et d'une vive hausse des charges sociales.

Ensuite les charges immobilières ont augmenté de 16 %, traduisant à la fois l'incidence de l'ouverture de nouvelles agences (7 au Cetelem, 1 à Cofica) ainsi que la poursuite du programme de modernisation des locaux.

Enfin les frais informatiques ont connu une forte progression due à l'achèvement de la mise en place, commencée en 1980, du système de télétraitement qui permet maintenant avec plus de 600 terminaux, d'effectuer en temps réel l'ensemble des opérations commerciales, administratives, comptables et d'après-vente concernant notre clientèle, à partir de nos 203 agences. Ces frais ne représentent néanmoins que 5 % de l'ensemble des frais généraux.

La croissance des autres frais généraux s'est limitée à 4 %, taux très inférieur à celui de la hausse des prix, ce qui témoigne d'efforts constants pour rationaliser la gestion.

Le risque final des opérations de l'Ensemble Cetelem est resté en 1981 à un niveau très analogue à celui de 1980, puisqu'il représente 0,7 % des encours moyens gérés.

Les pertes prévisibles sur les financements nouveaux restant stables et l'encours impayé progressant maintenant parallèlement aux encours normaux, la charge du risque, réserve faite de l'évolution de la conjoncture économique, devrait normalement garder un poids constant en proportion des encours moyens gérés.

Enfin, la gestion financière de l'année 1981 s'est inscrite en pleine continuité avec celles des années précédentes, consistant à établir la plus complète adéquation possible, en termes de garanties de taux, entre le profil d'amortissement des encours et celui des ressources.

L'analyse des comptes qui suit démontre, si besoin en était, le bien-fondé d'une telle politique dont l'objet essentiel est de protéger Cetelem et ses filiales contre les conséquences financières d'une crise de taux semblable à celle de 1981.

Amortissements comparés des crédits à taux ferme et des ressources à taux ferme de l'Ensemble Cetelem

en millions de francs

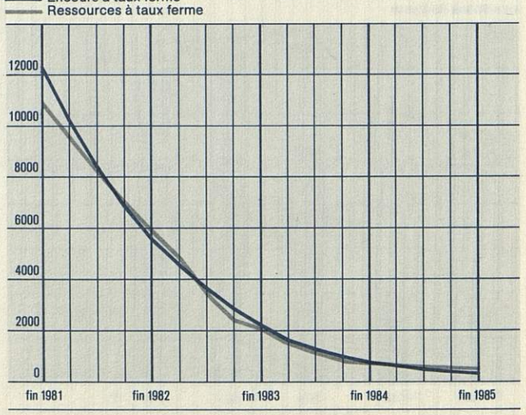

les comptes des sociétés

Les résultats consolidés du Cetelem

Le montant du résultat d'exploitation cumulé avant impôts de l'ensemble Cetelem (1), comprenant les résultats correspondants de Cetelem, Cetebail, Cofica et Cofibail s'est élevé en 1981 à 275,2 millions de francs, en augmentation de 42 % sur celui de 1980 qui avait atteint 193,1 millions de francs.

(1) Résultat avant impôts et avant plus ou moins-values à long terme et revenus du portefeuille-titres.

Résultat net d'exploitation consolidé du Cetelem

avant dotation aux provisions pour éventualités diverses

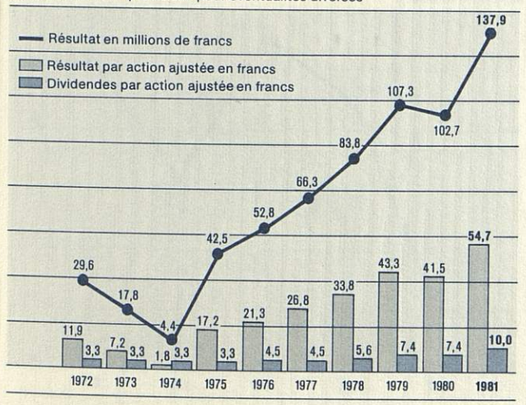

Il importe de souligner que la forte progression de 1981 traduit en réalité le retour à une capacité bénéficiaire plus conforme à nos exigences de développement, ainsi qu'au respect du ratio entre les fonds propres et les encours, fixé réglementairement à 5 % à partir du 30 juin 1982 (la croissance moyenne annuelle du résultat cumulé entre 1979 et 1981 a été de 15 %).

L'augmentation du résultat cumulé entre 1980 et 1981 est essentiellement imputable au redressement de la marge financière, c'est-à-dire le solde net des intérêts perçus de la clientèle et des charges de refinancement.

La marge financière a représenté 8,6 % des encours moyens gérés, son montant augmentant de 20 % tandis que ces derniers progressaient de 12 %.

Après impôts, le résultat d'exploitation consolidé du Cetelem, part des tiers exclue, s'est inscrit à 137,9 millions de francs contre 102,7 millions de francs en 1980, en augmentation de 34 %. Il représente ainsi 1,1 % du montant des encours moyens gérés.

L'examen de ce taux donne le moyen d'apprécier la faible part que représentent les profits dans les éléments constitutifs des barèmes pratiqués par Cetelem et ses filiales.

Ce résultat permet de protéger les fonds propres contre l'érosion monétaire, leur rentabilité s'élevant à 20,9 %, et de satisfaire à la règle de couverture des risques.

Rentabilité nette des fonds propres consolidés du Cetelem

Résultat net d'exploitation consolidé / Fonds propres début d'exercice en %

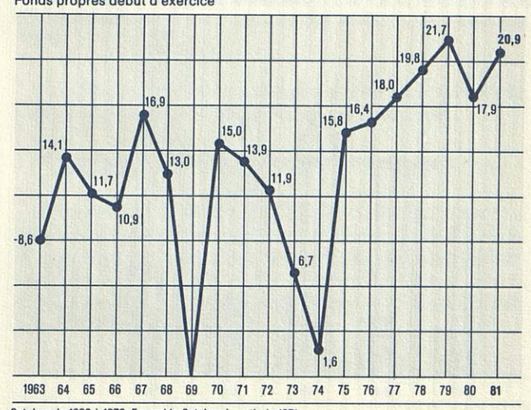

Cetelem de 1963 à 1970, Ensemble Cetelem à partir de 1971

rapport du conseil d'administration

Les résultats propres du Cetelem et leur affectation

Le résultat d'exploitation avant impôts du Cetelem a représenté 155,7 millions de francs, en progression de 27 % sur celui de 1980, qui était de 122,8 millions de francs.

Il convient de rappeler que ce dernier avait marqué une augmentation de 7 % sur celui de 1979, alors que le résultat consolidé de 1980 s'était trouvé en recul de 6 %.

Après impôts, le bénéfice net du Cetelem a atteint 76,1 millions de francs contre 61,5 millions de francs en 1980.

Votre Conseil a estimé opportun de procéder à une nouvelle augmentation de la provision taxée pour éventualités diverses, conformément à la politique qu'il poursuit depuis plusieurs années, et d'en porter le montant de 70 millions de francs à 90 millions de francs par prélèvement d'une somme de 20 millions de francs sur les résultats.

Le bénéfice à répartir reste ainsi de 56,1 millions de francs.

Bénéfice net du Cetelem
avant dotation aux provisions pour éventualités diverses, en millions de francs

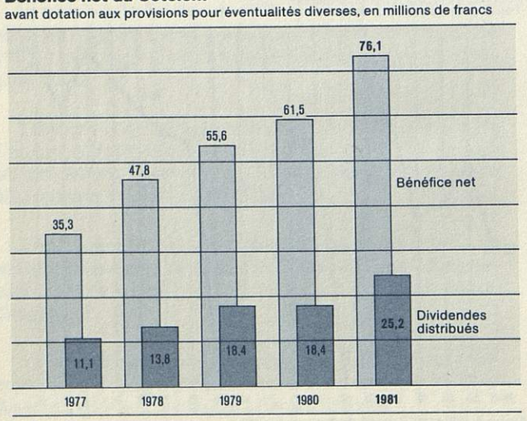

Le Conseil vous propose de maintenir cette année le montant du dividende distribué par titre, soit 10 francs, avoir fiscal non compris.

Le nombre des titres concernés s'est trouvé accru du fait des deux augmentations de capital intervenues en 1981 : la première, effective dès le 19 février, a été réalisée par la décision du Conseil d'administration d'incorporer au capital social une somme de 61,4 millions de francs et a permis de distribuer gratuitement aux actionnaires une action nouvelle pour trois anciennes; la seconde, effectuée en application de la loi du 24 octobre 1980 sur la distribution d'actions aux salariés, a eu pour effet d'élever le capital de 245,7 millions de francs à 251,9 millions de francs.

Nombre des actions Cetelem échangées en bourse
moyenne mensuelle

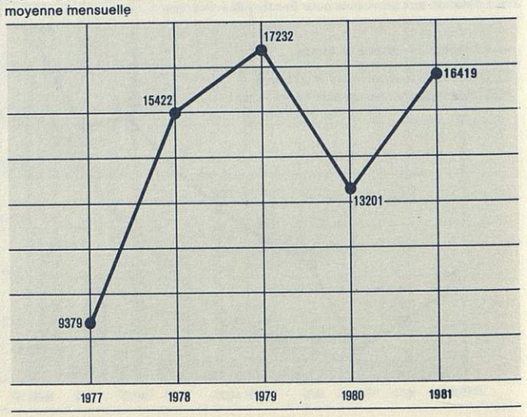

Affectation des résultats

Nous vous proposons l'affectation suivante des résultats.

Bénéfice affectable	francs
• Bénéfice net de l'exercice	56 081 467,31
• Report à nouveau	29 076,84
Total	56 110 544,15
Emplois	
• Réserve légale	6 765 030,00
• Réserve provenant de provisions pour investissement libérées	1 187 445,00
• Dividende statutaire (5 % du capital)	12 596 445,00
• Dividende complémentaire (5 % du capital)	12 596 445,00
• Réserves facultatives	22 900 000,00
Total	56 045 365,00
le solde, soit	65 179,15

ferait l'objet du report à nouveau.

Cours ajusté de l'action Cetelem
cours moyen mensuel, en francs

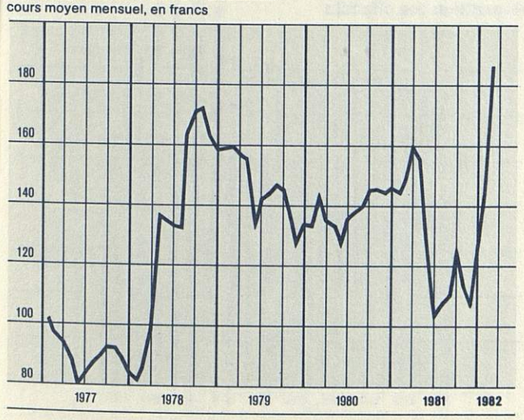

Les résultats des filiales

En 1980, Cofica et Cofibail avaient enregistré une baisse de leur résultat net : le cumul, après impôts, du bénéfice de Cofica et du résultat financier de Cofibail, s'était établi à 35,9 millions de francs contre 43,7 millions de francs en 1979.

En 1981, le résultat net cumulé a atteint 55,6 millions de francs, en progression de 55 % sur celui de 1980.

Il représente 1,0 % des encours moyens gérés.

L'assemblée générale de Cofica en date du 21 avril a approuvé le projet de distribuer un dividende égal à 10 % de la valeur nominale des titres, soit 5,00 francs par action, avoir fiscal non compris. Ce dividende, dont la quasi-totalité revient au Cetelem, représente un total de 8,7 millions de francs.

Le résultat net de Cetebail s'est élevé à 0,7 million de francs.

rapport du conseil d'administration

le personnel de Cetelem, Cofica, et leurs filiales

Pour la seconde année consécutive, les effectifs totaux au 31 décembre ont à peine varié : ils se sont établis en 1981 à 1910 personnes contre 1919 en 1980 et 1920 en 1979.

Les effectifs moyens ont légèrement diminué comme cela a déjà été souligné : de 1926 personnes ils sont passés à 1911 personnes.

Néanmoins, 71 recrutements ont pu être effectués, qui contribuent à confirmer le dynamisme des sociétés de l'Ensemble Cetelem.

Effectifs de l'Ensemble Cetelem

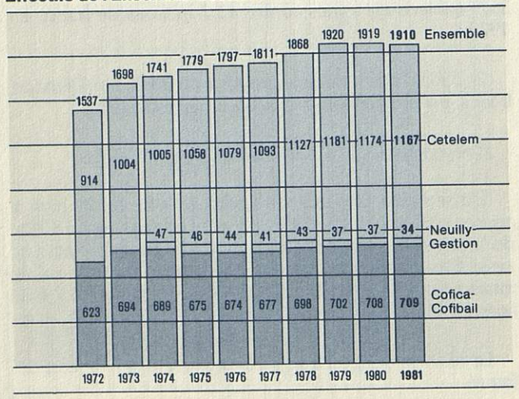

A l'intérieur de ces sociétés, l'effort de promotion interne a été accentué : 69 personnes ont en effet changé d'affectation, et généralement de qualification.

Ces évolutions ont eu lieu dans le contexte d'une poursuite de la décentralisation régionale des activités et des responsabilités entreprise depuis de longues années.

Fin 1981, le salaire d'embauche minimum garanti par les accords en vigueur dans le Groupe de la Compagnie Bancaire s'établissait à 47 925 francs contre 42 175 francs à la fin de l'année précédente, soit +13,6 %.

A la même date, la moitié du personnel de Cetelem, Cofica et leurs filiales, bénéficiait d'une rémunération annuelle supérieure à 89 230 francs.

Entre 1980 et 1981, la masse salariale de l'Ensemble Cetelem a progressé de 16 %, sous l'effet conjugué de :
— l'augmentation de la valeur du point bancaire,
— la compensation des écarts enregistrés entre la progression de la valeur du point et la hausse des prix,
— l'accroissement des salaires imputable à l'ancienneté et aux augmentations individuelles.

Les charges sociales, qui représentent 57 % de la masse salariale contre 54 % en 1980, ont augmenté de 23 %. Elles se composent de 80 % de charges légales et de 20 % d'avantages sociaux propres au Groupe de la Compagnie Bancaire.

Répartition des effectifs

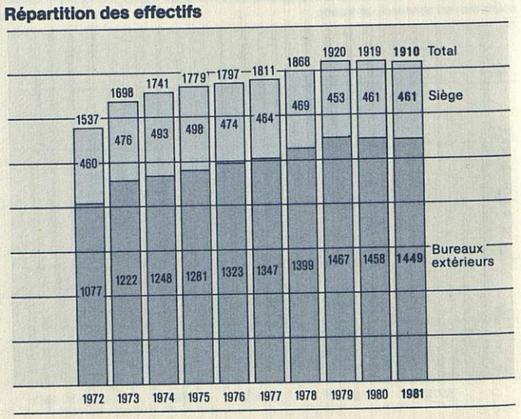

Répartition des effectifs par catégories socio-professionnelles

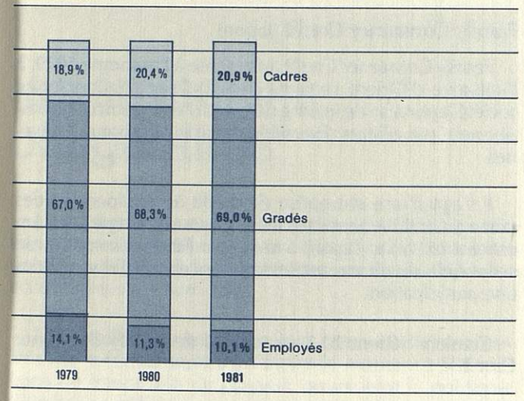

Mouvements de personnel

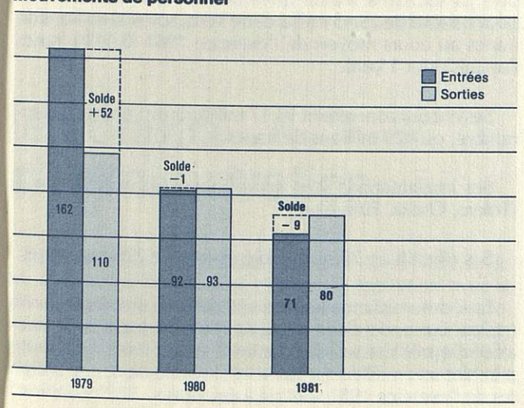

La participation des salariés aux fruits de l'expansion ainsi que l'intéressement font l'objet d'un accord commun à toutes les sociétés du Groupe de la Compagnie Bancaire.

En 1981, il a été attribué pour l'Ensemble Cetelem une somme de 9 113 milliers de francs au titre de la participation, soit, en moyenne pour chaque bénéficiaire, 4,3 % du salaire brut perçu en 1980 dans la limite du salaire plafond prévu par la loi.

Les sommes immédiatement disponibles versées au titre de l'intéressement se sont élevées, au total, à 2 275 milliers de francs.

La durée contractuelle moyenne de la semaine de travail est passée à 39 heures depuis le premier décembre 1981, sans incidence sur les salaires. Les modalités de cette réduction du temps de travail ont été arrêtées après consultation du personnel et de ses instances représentatives.

Il convient enfin de rappeler que les salariés des sociétés de l'Ensemble Cetelem ont bénéficié de la distribution gratuite de 62 241 actions pour un montant de 9 027 milliers de francs, au cours de cession, soit en moyenne par personne, 36 actions d'une valeur de 5 158 francs.

rapport du conseil d'administration

les participations

Gestion Service et SIS

Gestion Service est une société de prestation de services créée par le Groupe de la Compagnie Bancaire en 1971, la SIS - Société d'Informatique et de Systèmes - ayant été constituée en 1969.

Les activités de ces sociétés, bien qu'orientées dans des directions parfois différentes, étaient partiellement complémentaires.

La SIS s'est spécialisée dans le traitement à façon et le conseil informatique.

Gestion Service, de son côté, a développé ses activités dans les domaines du microfilm et, en informatique, du traitement de fichiers.

Au 31 décembre 1980, Cetelem détenait 20,0 % du capital de Gestion Service, et Cofica 30,0 %, la Compagnie Bancaire le solde, soit 50,0 %, par sa filiale Kléber Portefeuille.

A la même date, Cetelem possédait une participation de 10,5 % dans le capital de la SIS.

Cetelem et Cofica ont approuvé une prise de contrôle de Gestion Service par la SIS, décidée pour favoriser le rapprochement entrepris entre les deux sociétés et tirer un meilleur parti des synergies pouvant exister entre elles.

Cetelem conserve sa participation antérieure dans la SIS, ainsi dotée de moyens nouveaux.

Sefisa (Espagne)

Cetelem et Cofica détiennent ensemble, une participation de 8,8 % dans le capital de Sefisa, société espagnole de crédit à l'équipement des ménages spécialisée dans le financement d'acquisitions d'automobiles.

Une nouvelle fois la situation économique de l'Espagne s'est avérée difficile, en particulier dans le domaine d'intervention de Sefisa : les immatriculations de véhicules neufs se sont en effet établies à 435 000 unités, en diminution de 13 % sur celles de 1980.

Sefisa a néanmoins su prendre des mesures pour adapter le niveau de ses charges à celui de son activité. La société a ainsi pu atténuer les effets de la crise sur ses résultats.

Family Consumer Credit (Japon)

Family Consumer Credit a été créée à l'automne 1979, à l'initiative d'Orient Leasing, principale et plus ancienne société japonaise de leasing de biens d'équipement professionnels, par ailleurs diversifiée dans de nombreux domaines.

Il s'agit d'une entreprise de crédit à l'équipement des ménages, intervenant dans les secteurs où ce type de financement existe au Japon, avec des méthodes inspirées de celles qu'utilisent vos sociétés qui ont accepté d'y prendre une participation.

Cetelem détient 20 % du capital de Family Consumer Credit.

Pour son deuxième exercice plein (arrêté au 30 septembre), la société a réalisé quelque 124 000 financements pour un total de 25,45 milliards de Yens, soit 600 millions de francs au cours moyen de l'exercice 1981 (0,0236 francs français pour 1 yen).

Ses encours ont atteint 18,17 milliards de yens au 30 septembre, ou 429 millions de francs.

Ses implantations sont actuellement au nombre de 3 (Tokyo, Osaka, Fukuoka).

Ses effectifs au 30 septembre étaient de 229 personnes.

La forte croissance de l'activité dans un environnement très concurrentiel s'accompagne d'efforts importants pour atteindre très vite une productivité et une rentabilité comparables aux meilleurs résultats de la profession. Les comptes de l'exercice 1981 sont déjà équilibrés.

les émissions obligataires

L'émission d'un emprunt obligataire de 300 millions de francs au mois de juillet a entamé l'autorisation d'émission donnée au Conseil d'administration par l'assemblée des actionnaires du 3 avril 1980.

Le Conseil d'administration vous demande de renouveler cette autorisation, et d'en élever le montant à 500 millions de francs afin de pouvoir poursuivre la politique d'émissions obligataires du Cetelem et adapter aisément son application aux opportunités du marché.

le conseil d'administration

Les mandats d'administrateurs de M. Boris Méra et de M. Maurice de Rambuteau viennent à expiration avec la présente assemblée. Nous vous proposons leur renouvellement. Conformément à l'article 26 des statuts, ces mandats prendront fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se réunira pour statuer sur les comptes de l'exercice 1987.

rapports des commissaires sur les comptes

opinion des commissaires sur les comptes consolidés

A notre avis, le bilan et les comptes de résultats consolidés au 31 décembre 1981 et les notes annexes ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis.

Ils expriment de façon régulière et sincère la situation et les résultats consolidés du Groupe Cetelem.

Paris, le 19 février 1982

Castel, Jacquet et Associés — Cabinet Robert Mazars
Claude Castel — Robert Mazars
Yves Bahon — José Marette

Commissaires aux comptes

rapport général

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné le bilan et le compte de résultats de l'exercice 1981.

Notre examen a été effectué suivant les normes de révision généralement admises et a comporté les sondages et les vérifications que nous avons estimées nécessaires eu égard à l'importance et aux particularités de votre Société.

Les comptes qui vous sont présentés appellent les observations suivantes :

1. La provision pour éventualités diverses (provision taxée) a fait l'objet d'une dotation de 20 000 000 francs au titre de l'exercice 1981, dotation identique à celle de l'exercice précédent.

2. Les frais d'émission de l'emprunt obligataire 1981 pour un montant de 10 711 216 francs ont été amortis en totalité à la clôture de l'exercice.

Le rapport de votre Conseil d'administration n'appelle aucune observation de notre part.

L'affectation du résultat qui vous est proposée est conforme à la loi et à vos statuts.

En conclusion de nos travaux, nous estimons être en mesure de certifier la régularité et la sincérité du bilan et du compte de résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 1981.

Paris, le 19 février 1982

Castel, Jacquet et Associés — Cabinet Robert Mazars
Claude Castel — Robert Mazars
Yves Bahon — José Marette

Commissaires aux comptes

rapport spécial

sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous n'avons pas reçu avis de nouvelles conventions autorisées, au titre de l'exercice 1981 par votre Conseil d'administration et entrant dans le cadre de celles visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966

Des conventions antérieures ont continué à produire leurs effets au cours de l'exercice 1980 :

1) G.I.E. Neuilly Gestion

Le Cetelem confie au G.I.E. Neuilly Gestion ses travaux informatiques et, à ce titre, le G.I.E. Neuilly Gestion a facturé au Cetelem un montant de 24 762 038 francs.

Les personnes concernées sont Monsieur de Chaunac-Lanzac, administrateur unique du G.I.E. et Président du Cetelem et de Cofica, Monsieur Chicoye, administrateur de Cofica, du Cetelem et de Cardif, la Compagnie Bancaire représentée par Monsieur Besse, administrateur du Cetelem, de Cofica, et de la Compagnie d'Assurances et d'Investissements de France (Cardif), les Sociétés Cofica et Cardif étant membres du G.I.E.

2) Cardif

Le Cetelem met à la disposition de Cardif son organisation commerciale et assure certaines tâches de gestion, le Cetelem étant en outre mandataire spécial de Cardif pour le recouvrement des primes et accessoires afférents aux contrats d'assurances souscrits par les clients de cette dernière.

Le Cetelem a facturé à ce titre à Cardif un montant de 15 932 627 francs.

Les personnes concernées sont les mêmes que pour la convention précédente.

3) Cofica

Le Cetelem assure le traitement des dossiers contentieux de Cofica ; au cours de l'exercice le Cetelem a facturé, à ce titre, à Cofica, un montant hors taxes de 4 492 211 francs.

Les personnes concernées sont Monsieur Chicoye, la Compagnie Bancaire représentée par Monsieur Besse, Monsieur Loïc de Fouchier, Monsieur Méra, Monsieur de Chaunac-Lanzac, Monsieur Delavallée jusqu'au 18 février 1981 et Monsieur Pontier depuis le 18 février 1981.

4) Cofibail

Le Cetelem assure le traitement des dossiers contentieux de Cofibail ; au cours de l'exercice, le Cetelem a facturé, à ce titre à Cofibail, un montant hors taxes de 1 680 537 francs.

Au terme de la convention du 23 Novembre 1978, Cofibail est appelée à se rendre acquéreur, en vue de location avec promesse de vente, d'instruments de musique ainsi que d'équipements d'enregistrement et de reproduction du son ou de l'image; l'étude des dossiers correspondants ainsi que les opérations de recouvrement et de correspondance acheteur sont assurés par les services du Cetelem.

L'intervention du Cetelem est globalement rémunérée sur la base d'un taux annuel de 4,5 % hors taxes appliqué mensuellement sur le montant des immobilisations nettes de Cofibail sur ces matériels. Le Cetelem a facturé, à ce titre, à Cofibail un montant de 446 816 francs.

Pour ces deux conventions, l'administrateur concerné est M. de Chaunac-Lanzac, Président-Directeur Général du Cetelem et de Cofica, représentant permanent de Cofica au Conseil d'administration de Cofibail.

5) Cetebail

Le Cetelem assure l'étude des dossiers et les opérations de recouvrement et de correspondance acheteur et la gestion des dossiers contentieux pour le compte de Cetebail.

Au cours de l'exercice, le Cetelem a facturé, à ce titre, à Cetebail, un montant hors taxes de 2 499 424 francs.

Les personnes concernées sont Monsieur de Chaunac-Lanzac, et Monsieur Boucher.

Les autres opérations réalisées avec les différentes sociétés du Groupe, dont nous avons eu par ailleurs connaissance, nous paraissent entrer dans le cadre des opérations courantes pratiquées à des conditions normales visées par l'article 102 de la loi.

Paris, le 19 février 1982

Castel, Jacquet et Associés — Cabinet Robert Mazars
Claude Castel — Robert Mazars
Yves Bahon — José Marette

Commissaires aux comptes

résolutions

première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport du Conseil d'administration sur la situation et l'activité de la Société pendant l'exercice 1981 et toutes les opérations qui y sont mentionnées.

Elle prend acte du rapport général des Commissaires aux comptes et en accepte les conclusions.

L'assemblée générale approuve le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 1981 tels qu'ils ont été présentés.

deuxième résolution

L'assemblée générale approuve le projet d'affectation des résultats de l'exercice 1981 présenté par le Conseil d'administration.

Le revenu global par action s'établit à 15,00 francs, dont 5,00 francs représentant le montant de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal). Il sera mis en paiement le jeudi 6 mai 1982.

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965, l'assemblée constate que les dividendes nets ainsi que les crédits d'impôts correspondants ont été respectivement de 10,00 francs et 5,00 francs pour les exercices 1978, 1979 et 1980.

troisième résolution

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial de Messieurs les Commissaires aux comptes sur les opérations visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.

quatrième résolution

L'assemblée générale renouvelle les mandats d'administrateurs de MM. Boris Méra et Maurice de Rambuteau.

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à se réunir en 1988 pour statuer sur les comptes de l'exercice 1987.

cinquième résolution

L'assemblée générale autorise le Conseil d'administration à procéder à une ou plusieurs émissions d'obligations d'un montant total de 500 millions de francs, aux conditions qu'il jugera convenables.

Cette autorisation est donnée pour une période de cinq ans ; elle rend caduque la part non utilisée de l'autorisation donnée par l'assemblée générale ordinaire du 3 avril 1980.

sixième résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations pour effectuer les dépôts ou publications prescrits par la loi.

comptes consolidés

comptes de résultats consolidés du Cetelem

(en milliers de francs)

	1978	1979	1980	1981
1. Recettes brutes	**1 291 087**	**1 564 788**	**2 135 778**	**2 765 751**
• Cetelem	642 701	826 798	1 171 157	1 536 163
• Cofica	519 483	585 138	811 468	1 055 590
• Cofibail	124 641	149 614	141 922	162 080
• Cetebail	—	3 004	7 358	10 368
• Solde des pertes et profits divers	4 040	188	3 790	1 437
• Revenu du portefeuille-titres	222	46	83	113
2. Intérêts et agios débiteurs	**642 855**	**778 861**	**1 196 150**	**1 623 796**
PRODUITS BRUTS D'EXPLOITATION	**648 232**	**785 927**	**939 628**	**1 141 955**
3. Charges d'exploitation	**464 735**	**575 656**	**740 410**	**865 096**
• **Frais généraux :**				
— Frais de personnel	195 018	235 861	273 857	324 574
— Charges fiscales d'exploitation	18 748	19 577	28 565	34 932
— Autres frais généraux	229 919	283 148	358 848	390 689
• Dotation aux amortissements	1 772	2 578	3 300	14 678
• Dotation aux provisions pour risques	10 770	19 917	64 537	88 162
• Participation et intéressement des salariés	8 508	14 575	11 303	12 061
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**183 497**	**210 271**	**199 218**	**276 859**
Impôt sur les résultats d'exploitation et contribution exceptionnelle	**91 381**	**102 783**	**96 406**	**138 774**
RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION	**92 116**	**107 488**	**102 812**	**138 085**
Part des tiers associés au capital des filiales	**8 293**	**159**	**109**	**151**
RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ DU CETELEM	**83 823**	**107 329**	**102 703**	**137 934**
En francs par action ajustée	(1) 33,85	43,33	41,47	54,75
RÉSULTATS HORS EXPLOITATION NETS	**– 2 456**	**– 1 365**	**– 528**	**– 2 056**
• **Part des tiers**	**– 27**	**– 4**	**– 3**	**– 4**
• **Part du Cetelem**	**– 2 429**	**– 1 361**	**– 525**	**– 2 052**

(1) Coefficients d'ajustement : 0,5581 pour 1978, 0,7440 pour 1979 et 1980, 1,00 en 1981

bilans consolidés du Cetelem

(après répartition)

(en milliers de francs)

actif	1978	1979	1980	1981
Caisse, Institut d'émission, Trésor Public, C.C.P., Banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire	79 564	68 074	672 083	576 567
— *Comptes à vue*	*79 564*	*68 044*	*122 083*	*66 567*
— *Comptes à échéance*	—	*30*	*550 000*	*510 000*
Concours à la clientèle	6 696 556	8 859 287	11 041 450	12 610 374
Comptes de régularisation et débiteurs divers	166 970	186 205	250 148	268 479
Titres de participation	6 438	5 026	6 187	3 819
Immobilisations	149 276	158 189	168 473	168 542
	7 098 804	9 276 781	12 138 341	13 627 781

passif	1978	1979	1980	1981
Institut d'émission, Banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire	6 405 454	8 484 116	11 129 218	11 887 640
— *Comptes à vue*	*476 292*	*260 652*	*238 215*	*273 414*
— *Comptes et emprunts à échéance*	*5 929 162*	*8 223 464*	*10 891 003*	*11 614 226*
Compte d'entreprises, de particuliers et divers	33 774	28 050	163 186	215 576
— *Comptes à vue*	*33 774*	*28 050*	*38 624*	*47 417*
— *Comptes et emprunts à échéance*	—	—	*124 562*	*168 159*
Comptes de régularisation et créditeurs divers	135 425	174 597	172 140	434 111
Emprunts obligataires	14 000	14 000	14 000	314 000
Fonds propres	510 151	576 018	659 797	776 454
— *Part des tiers*	*14 884*	*972*	*947*	*962*
— *Part du Cetelem*	*495 267*	*575 046*	*658 850*	*775 492*
	7 098 804	9 276 781	12 138 341	13 627 781
hors bilan :				
Engagements par caution et aval	928 948	1 541 111	1 353 070	1 043 287

commentaires sur les comptes consolidés

Les comptes consolidés de Cetelem sont établis selon les mêmes méthodes que celles retenues par la Compagnie Bancaire pour l'établissement de ses propres comptes consolidés. Ils ont été cette année établis sur une période de quatre ans.

Cofica ayant jugé opportun d'adopter pour l'établissement de ses comptes et de son bilan de l'exercice 1981 des méthodes analogues à celles qu'applique le Cetelem (plan comptable des banques) les comptes et les bilans consolidés des exercices 1978, 1979 et 1980 ont donc été retraités afin de rendre homogène la présentation des quatre exercices. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur les résultats.

Pour l'exercice 1978, les sociétés consolidées sont le Cetelem, Cofica (filiale du Cetelem à 99,7 % au 31 décembre 1981) et Cofibail (filiale à 100 % de Cofica) ; pour les exercices 1979, 1980 et 1981 s'est ajoutée Cetebail détenue à 20 % par le Cetelem et 80 % par Cofica et dont 1979 a été le premier exercice d'activité. Ces sociétés font l'objet d'une consolidation intégrale.

1 - Le compte de résultats consolidés

Pour le Cetelem et Cofica, les produits bruts correspondent principalement aux agios dus par la clientèle au cours de l'exercice.

Pour Cofibail et Cetebail, les produits bruts de l'exercice sont égaux à la différence entre les loyers échus et les amortissements « financiers », ces derniers correspondant pour chaque opération de location assortie de promesse de vente, à un rendement constant des capitaux engagés.

Le solde des pertes et profits divers regroupe pour l'essentiel les pertes et profits sur exercices antérieurs et la variation nette au cours de l'exercice des provisions pour participation des salariés.

Les revenus du portefeuille-titres s'entendent à l'exclusion des dividendes internes à l'ensemble des sociétés consolidées.

La participation et l'intéressement des salariés représentent les sommes attribuées au personnel au titre des différents accords conclus dans le Groupe de la Compagnie Bancaire.

L'impôt sur les résultats d'exploitation donne lieu à différentes corrections découlant des principes de consolidation retenus et dont les principales sont :

a) pour Cofibail et Cetebail, le calcul d'un impôt assis sur leurs résultats financiers ;

b) la constitution d'une provision pour impôt au titre des dividendes internes à l'ensemble des sociétés que celles-ci sont appelées à recevoir.

Le résultat net d'exploitation ainsi obtenu s'entend enfin avant que soient dotées — ou reprises — les provisions pour éventualités diverses et pour investissement : ces provisions, affectées à la couverture de risques non spécifiques, présentent en effet le caractère de réserves.

2 - Le bilan consolidé (après répartition)

Les concours à la clientèle figurant à l'actif sont enregistrés en capital. En ce qui concerne Cofibail et Cetebail, ils sont appréciés au travers de l'encours financier déterminé après calcul des amortissements financiers. En outre, ils incluent les encours impayés, nets de provisions pour créances douteuses constituées.

Les fonds propres tiennent compte des modifications résultant de l'application des principes de consolidation mentionnés ci-dessus ; ils intègrent en particulier les provisions à caractère de réserves.

comptes du cetelem et de ses filiales

31 compte de résultats du Cetelem au 31 décembre

(en francs)

débit	1981	
Charges d'exploitation bancaire		915 438 331,16
— *Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires*	*868 112 955,62*	
• *Institut d'émission, banques, organismes et établissements financiers (1)*	*19 543 967,39*	
• *Emprunts contre effets publics ou privés*	*816 102 001,33*	
• *Commissions*	*32 466 986,90*	
— *Charges sur opérations avec la clientèle*	*2 084 280,25*	
— *Intérêts sur emprunt obligataire*	*26 541 666,66*	
— *Autres charges d'exploitation bancaire*	*18 699 428,63*	
Charges de personnel		199 897 123,02
Impôts et taxes (1)		19 513 152,93
Charges générales d'exploitation		181 591 486,84
— *Autres travaux, fournitures et services extérieurs*	*120 666 796,69*	
— *Autres charges générales d'exploitation (1)*	*60 924 690,15*	
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements		13 405 822,08
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises		50 034 075,09
Charges exceptionnelles et charges sur exercices antérieurs		1 791 184,47
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation		29 454 557,00
— *Provision pour investissement*	*3 104 602,00*	
— *Provision pour participation des salariés*	*6 334 000,00*	
— *Provision pour éventualités diverses*	*20 000 000,00*	
— *Provision pour charges hors exploitation*	*15 955,00*	
Participation des salariés		5 888 393,00
Intéressement des salariés		1 584 000,00
Impôt sur les sociétés		79 164 414,00
Bénéfice net de l'exercice (2)		56 081 467,31
		1 553 844 006,90

(1) Dont dépenses de toute nature exclues des charges déductibles fiscalement : 251 678,20 francs.
(2) Le résultat est établi après dotation de 20 millions de francs, à la provision taxée pour éventualités diverses.

(en francs)

crédit	1981	
Produits d'exploitation bancaire		1 515 479 859,36,
— *Produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires*	*41 546 154,88*	
• *Institut d'émission, banques, organismes et établissements financiers*	*498 570,78*	
• *Prêts contre effets publics ou privés*	*41 047 584,10*	
— *Produits des opérations avec la clientèle*	*1 472 081 754,09*	
• *Crédits à la clientèle*	*1 415 797 445,92*	
• *Comptes débiteurs de la clientèle*	*13 852 199,09*	
• *Commissions*	*42 432 109,08*	
— *Produits des opérations diverses*	*1 739 038,89*	
— *Produits du portefeuille-titres*	*112 911,50*	
Produits accessoires		29 971 620,78
Produits exceptionnels et produits sur exercices antérieurs		1 585 081,76
Reprise des provisions hors exploitation		6 807 445,00
— *Sur participation des salariés*	*5 620 000,00*	
— *Pour investissement*	*1 187 445,00*	
		1 553 844 006,90

bilan du Cetelem au 31 décembre 81

(en francs)

actif	1981	
Caisse, Institut d'émission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux		4 750 459,45
Banques, organismes et établissements financiers		8 479 727,70
— Comptes ordinaires	*8 479 727,70*	
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme		352 500 000,00
Crédits à la clientèle		6 945 656 089,63
— Créances commerciales	*43 617 809,19*	
— Autres crédits à court terme	*3 447 288 959,93*	
— Crédits à moyen terme	*3 454 749 320,51*	
— Crédits à long terme	*—*	
Comptes débiteurs de la clientèle		161 638 774,07
Chèques et effets à l'encaissement		4 173 221,24
Comptes de régularisation et divers		152 183 918,00
Titres de participations et de filiales		248 143 656,52
Prêt participatif		493 030,00
Immobilisations		103 385 974,96
		7 981 404 851,57

(en francs)

passif	1981 avant répartition		1981 après répartition	
Banques, organismes et établissements financiers		169 870 464,24		169 870 464,24
— Comptes ordinaires	*19 870 464,24*		*19 870 464,24*	
— Emprunts et comptes à terme	*150 000 000,00*		*150 000 000,00*	
Valeurs données en pension ou vendues ferme		6 529 933 730,60		6 529 933 730,60
Comptes créditeurs de la clientèle		14 629 851,40		14 629 851,40
— Divers : comptes ordinaires	*14 629 851,40*		*14 629 851,40*	
Bons de caisse		33 159 000,00		33 159 000,00
Comptes de régularisation, provisions et divers		373 043 232,96		398 236 122,96
Obligations		300 000 000,00		300 000 000,00
Écart de réévaluation - réserve réglementée		73 770 402,85		73 770 402,85
Réserves		178 958 725,37		209 811 200,37
— Réserve légale	*18 427 860,00*		*25 192 890,00*	
— Réserves diverses	*130 515 752,22*		*154 603 197,22*	
— Prime d'apport	*737 400,00*		*737 400,00*	
— Réserve spéciale sur plus-values à long terme	*8 632 697,28*		*8 632 697,28*	
— Réserve provenant de plus-values exonérées	*20 645 015,87*		*20 645 015,87*	
Capital		251 928 900,00		251 928 900,00
Report à nouveau		29 076,84		65 179,15
Bénéfice net de l'exercice		56 081 467,31		—
		7 981 404 851,57		7 981 404 851,57
hors bilan :				
Engagements par caution et aval		1 107 344 224,42		1 107 344 224,42

comptes de résultats résumés du Cetelem

pour les quatre derniers exercices

(en millions de francs)

débit	*1978*	*1979*	*1980*	*1981*
Charges d'exploitation bancaire :				
— *Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires :*				
• *Institut d'émission, banques, organismes et établissements financiers*	17,8	17,9	22,4	19,5
• *Emprunts contre effets publics ou privés*	281,9	359,6	583,9	816,1
• *Commissions*	6,4	21,8	39,0	32,5
— *Charges sur opérations avec la clientèle*	—	—	0,1	2,1
— *Autres charges d'exploitation bancaire*	12,2	14,9	16,5	18,7
— *Intérêts sur emprunt obligataire*	—	—	—	26,5
Charges de personnel	119,5	147,3	169,7	199,9
Impôts et taxes	13,4	11,1	15,6	19,5
Charges générales d'exploitation :				
— *Autres travaux, fournitures et services extérieurs*	62,4	80,2	101,9	120,7
— *Autres charges générales d'exploitation*	40,3	49,3	56,7	60,9
Dotation de l'exercice aux amortissements	1,1	1,8	2,1	13,4
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	0,3	3,1	38,5	50,0
Charges exceptionnelles	0,6	0,9	1,2	1,8
Dotation de l'exercice aux provisions hors exploitation	15,2	28,9	29,7	29,4
Participation des salariés et intéressement	3,4	8,1	6,9	7,5
Impôt sur les sociétés	42,7	59,7	61,8	79,2
Contribution exceptionnelle	2,6	—	—	—
Bénéfice net (1)	37,8	35,6	41,5	56,1
	657,6	840,2	1 187,5	1 553,8
(1) Etabli après dotation à la provision pour éventualités diverses de	*10,0*	*20,0*	*20,0*	*20,0*

(en millions de francs)

crédit	*1978*	*1979*	*1980*	*1981*
Produits d'exploitation bancaire :				
— *Produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires :*				
• *Institut d'émission, banques, organismes et établissements financiers*	0,2	10,5	0,5	0,5
• *Prêts contre effets publics ou privés*	—	—	22,5	41,0
— *Produits des opérations avec la clientèle :*				
• *Crédits à la clientèle*	601,9	745,6	1 064,4	1 415,8
• *Comptes débiteurs de la clientèle*	5,8	6,9	9,3	13,9
• *Commissions*	25,0	49,5	57,6	42,4
— *Produits des opérations diverses*	1,9	2,1	2,2	1,7
— *Produits du portefeuille-titres :*				
• *Titres de participation et filiales*	6,9	0,1	0,1	0,1
• *Prêts participatifs*	—	3,0	—	—
Produits accessoires	11,8	18,0	22,1	30,0
Produits exceptionnels	0,5	0,8	2,4	1,6
Reprise de provisions hors exploitation	3,6	3,7	6,4	6,8
	657,6	840,2	1 187,5	1 553,8

bilans résumés du Cetelem

pour les quatre derniers exercices (avant répartition)

(en millions de francs)

actif	*1978*	*1979*	*1980*	*1981*
Caisse, Institut d'émission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	9,9	11,4	43,8	4,8
Banques, organismes et établissements financiers :				
— *Comptes ordinaires*	8,7	1,5	15,7	8,5
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme	—	p.m.	375,0	352,5
Crédits à la clientèle :				
— *Créances commerciales*	0,6	0,7	0,2	43,6
— *Autres crédits à court terme*	3 315,0	3 552,2	3 483,3	3 447,3
— *Crédits à moyen terme*	128,5	1 192,0	2 413,0	3 454,7
— *Crédits à long terme*	—	—	0,1	—
Comptes débiteurs de la clientèle	36,8	57,1	73,9	161,6
Chèques et effets à l'encaissement	3,8	2,5	3,2	4,2
Comptes de régularisation et divers	73,9	96,8	136,2	152,2
Titres de participation et de filiales	245,5	247,8	248,9	248,1
Prêt participatif	-	-	-	0,5
Immobilisations	92,6	97,3	102,7	103,4
	3 915,3	5 259,3	6 896,0	7 981,4

(en millions de francs)

passif	*1978*	*1979*	*1980*	*1981*
Banques, organismes et établissements financiers :				
— *Comptes ordinaires*	152,2	158,9	150,3	19,9
— *Emprunts et comptes à terme*	154,5	150,0	300,0	150,0
Valeurs données en pension ou vendues ferme	3 028,7	4 305,3	5 752,2	6 529,9
Comptes créditeurs de la clientèle :				
— *Divers comptes ordinaires*	9,9	11,3	10,5	14,6
Bons de caisse	—	—	9,6	33,2
Comptes de régularisation, provisions et divers	97,9	139,8	156,3	373,0
Obligations	—	—	—	300,0
Écart de réévaluation : réserve réglementée	135,4	135,4	135,4	73,8
Réserves	160,7	138,7	155,8	179,0
Capital	138,2	184,3	184,3	251,9
Report à nouveau	p.m.	p.m.	0,1	p.m.
Bénéfice net de l'exercice	37,8	35,6	41,5	56,1
	3 915,3	5 259,3	6 896,0	7 981,4
hors bilan :				
Engagements par caution et aval	806,9	1 523,6	1 404,5	1 107,3

81 portefeuille-titres au 31 décembre

	Nombre de titres détenus	% du capital	Valeur d'inventaire (en francs)
1. Participations françaises			
Cofica	1 728 107	99,75	245 327 604,60
S.A. d'HLM APEC Habitation	40	4,00	120 000,00
Cardif	1 350	1,00	133 100,00
Cetebail	2 000	20,00	200 000,00
Société d'Informatique et de Système	3 147	10,49	424 957,34
Groupement Auxiliaire de Moyens du Groupe de la Compagnie Bancaire	4 537	22,69	453 700,00
2. Participations étrangères			
Family Consumer Crédit	120 000	20,00	1 115 320,00
Autres valeurs étrangères	—	—	7 030,24
3. Divers			
Titres ou parts dont la valeur d'inventaire est inférieure à 100 000 francs	—	—	361 944,34
			248 143 656,52
Valeur d'inventaire au 31 décembre 1981			
Sociétés immobilières (inscrites au poste « immobilisations » du bilan)			
S.A. Foncière de la Compagnie Bancaire	322 717	11,74	68 078 692,00
Diverses S.C.I. et S.A.I.	—	—	1 303 631,26
			69 382 323,26

renseignements concernant les filiales et les participations

(Articles 247 et 295 du décret sur les sociétés commerciales)

(en milliers de francs)	Capital	Réserves	% du capital détenu	Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net du dernier exercice	Dividendes encaissés du dernier exercice
1. Participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital du Cetelem									
a) Filiales :									
Cofica									
5, avenue Kléber, 75116 Paris	86 625	163 482	99,75	245 328	—	—	1 081 415	38 902	—
b) Participations :									
Foncière de la Compagnie Bancaire									
5, avenue Kléber, 75116 Paris	274 876	304 277	11,74	(1) 68 079	8 805	—	89 188	28 103	—
2. Participations dont la valeur d'inventaire est inférieure à 1 % du capital du Cetelem									
a) Filiales françaises	—	—	—	—	—	—	—	—	—
b) Filiales étrangères	—	—	—	—	—	—	—	—	—
c) Participations françaises	—	—	—	1 694	30 811	—	—		113
d) Participations étrangères	—	—	—	1 122	51	—	—	—	—

(1) Ce montant est inscrit dans le poste « immobilisations »

résultats financiers de la société

au cours des cinq derniers exercices

(Articles 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

	1977	1978	1979	1980	1981
1. Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social en francs	138 209 000	138 209 000	184 278 600	184 278 600	251 928 900
b) Nombre d'actions émises	1 382 090	1 382 090	1 842 786	1 842 786	2 519 289
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	—	—	—	—	—
2. Résultat global des opérations effectives (en milliers de francs)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	484 618	640 055	846 838	1 165 431	1 541 791
b) Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	69 511	97 074	129 114	173 532	228 140
c) Impôt sur les bénéfices	29 314	42 708	59 698	61 778	79 164
d) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions (1)	35 333	37 818	35 637	41 535	56 081
e) Montant des bénéfices distribués	11 057	13 821	18 428	18 428	25 193
3. Résultat des opérations, réduit à une seule action ajustée (2) (en francs)					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions (3)	16,23	21,95	28,03	45,12	59,13
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions (3)	14,27	15,27	14,39	16,77	22,26
c) Dividende versé à chaque action	4,46	5,58	7,44	7,44	10,00
4. Personnel					
a) Nombre moyen de salariés au cours de l'exercice	1 088	1 110	1 164	1 180	1 164
b) Montant de la masse salariale (en milliers de francs)	69 064	78 931	93 389	108 581	125 390
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc.) (en milliers de francs)	39 794	44 028	62 023	68 037	81 979
(1) Le bénéfice est établi après mouvement sur la provision pour éventualités diverses (milliers de francs)	—	10 000 (dotation)	20 000 (dotation)	20 000 (dotation)	20 000 (dotation)

(2) Opérations financières réalisées par la société et coefficients d'ajustement :
- en 1979 : augmentation du capital de 138 209 000 francs à 184 278 600 francs par incorporation de la prime d'apport de 46 069 600 francs.

Tous les titres ont été émis ou créés - jouissance 1er janvier 1979.
- en 1981 : augmentation du capital de 184 278 600 francs à 245 704 800 francs par incorporation de la réserve de réévaluation de 61 426 200 francs.
  augmentation du capital de 245 704 800 francs à 251 928 900 francs effectuée en application de la loi du 24/10/80 sur la distribution d'actions aux salariés.

Tous les titres ont été émis ou créés - jouissance 1er janvier 1981.
Coefficients d'ajustement :
0,5581 en 1977 et 1978
0,7440 en 1979 et 1980
1,00 en 1981.

(3) Compte non tenu des résultats consolidés de sa filiale Cofica.

comptes de résultats de Cofica au 31 décembre

(en milliers de francs)

débit	*1980*		*1981*	
Charges d'exploitation bancaire		473 210		631 988
— *Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires*	*467 644*		*626 124*	
• *Institut d'émission, banques, organismes et établissements financiers*	*1 514*		*1 379*	
• *Emprunts contre effets publics ou privés*	*439 932*		*600 700*	
• *Commissions*	*26 198*		*24 045*	
— *Autres charges d'exploitation bancaire*	*5 566*		*5 864*	
Charges de personnel		102 752		122 537
Impôts et taxes		12 553		14 915
Charges générales d'exploitation		167 919		171 456
— *Autres travaux, fournitures et services extérieurs*	*141 387*		*142 044*	
— *Autres charges générales d'exploitation*	*26 532*		*29 412*	
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements		1 041		824
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises		21 639		30 686
Charges exceptionnelles et charges sur exercices antérieurs		453		2 957
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation		14 644		15 751
— *Provision pour investissement*	*2 002*		*1 442*	
— *Provision pour participation des salariés*	*2 642*		*4 309*	
— *Provision pour éventualités diverses*	*10 000*		*10 000*	
Participation des salariés		2 711		2 736
Intéressement des salariés		660		1 077
Impôt sur les sociétés		28 763		53 954
Bénéfice net de l'exercice		19 173		38 902
		845 518		1 087 783

crédit	*1980*		*1981*	
Produits d'exploitation bancaire		811 867		1 054 023
— *Produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires*	*14 938*		*21 965*	
• *Institut d'émission, banques, organismes et établissements financiers*	*905*		*596*	
• *Prêts contre effets publics ou privés*	*14 033*		*21 369*	
— *Produits des opérations avec la clientèle*	*792 970*		*1 030 167*	
• *Crédits à la clientèle*	*783 231*		*1 015 585*	
• *Comptes débiteurs de la clientèle*	*5 261*		*10 530*	
• *Commissions*	*4 478*		*4 052*	
— *Produits des opérations diverses*	*1 959*		*1 891*	
— *Produits du portefeuille-titres*	*2 000*		—	
• *Titres de participation et filiales*	*2 000*		—	
Produits accessoires		28 531		25 920
Produits exceptionnels et produits sur exercices antérieurs		1 910		3 286
Reprise de provisions hors exploitation		3 210		4 554
— *Sur participation des salariés*	*2 943*		*2 642*	
— *Pour investissement*	*267*		*1 912*	
		845 518		1 087 783

bilans de Cofica au 31 décembre (après répartition)

(en milliers de francs)

actif	*1980*		*1981*	
Caisse - Instituts d'émission - Comptes Courants Postaux		42 857		3 534
Banques - organismes et établissements financiers		9 336		34 220
— *Comptes ordinaires*	*9 336*		*34 220*	
Bons du Trésor - Valeurs reçues en pension ou achetées ferme		175 000		157 500
Crédits à la clientèle		4 371 088		4 684 288
— *Créances commerciales*	*185 912*		*206 958*	
— *Autres crédits à court terme*	*1 551 887*		*1 293 507*	
— *Crédits à moyen terme*	*2 633 289*		*3 183 823*	
Comptes débiteurs de la clientèle		70 451		101 341
Chèques et effets à l'encaissement		39		560
Comptes de régularisation et divers		94 210		100 381
Titre de participation et de filiales		31 300		29 746
Immobilisations		72 389		72 196
		4 866 670		5 183 766

passif	*1980*		*1981*	
Banques - Organismes et établissements financiers		14 077		18 941
— *Comptes ordinaires*	*14 077*		*18 941*	
Valeurs données en pension ou vendues ferme		4 429 450		4 627 625
Comptes créditeurs de la clientèle		28 090		32 787
— *Divers comptes ordinaires*	*28 090*		*32 787*	
Comptes de régularisation, provision et divers		144 813		224 050
Écart de réévaluation - réserve réglementée		5 797		5 681
Réserves		157 802		188 013
— *Réserve légale*	*8 663*		*8 663*	
— *Réserves diverses*	*126 255*		*156 466*	
— *Prime d'apport*	*2 308*		*2 308*	
— *Réserve spéciale sur plus-values à long terme*	*5 976*		*5 976*	
— *Réserve provenant de plus-values exonérées*	*14 600*		*14 600*	
Capital		86 625		86 625
Report à nouveau		16		44
		4 866 670		5 183 766
hors bilan				
Engagements par caution et aval		136 501		296 595

comptes de résultats financiers de Cofibail au 31 décembre

(en milliers de francs)

débit	*1980*	*1981*	crédit	*1980*	*1981*
Frais généraux	44 293	45 735	Produits bruts	140 877	161 167
— Frais de personnel	*1 702*	*2 112*			
— Impôts et taxes	*471*	*517*	Produits divers	1 045	913
— Autres frais généraux	*42 120*	*43 106*			
Frais financiers	79 158	96 216	Reprise de la provision pour participation	899	384
Dotation aux amortissements	37	75			
Dotation aux provisions	4 821	4 665	Profits sur exercices antérieurs	545	153
Pertes exceptionnelles	482	406			
Participation des salariés	854	545			
Provision pour investissement	630	287			
Provision pour intéressement	96	194			
Provision pour participation	384	777			
Impôt sur les sociétés	5 934	6 975			
Dotation à la provision pour éventualités diverses	—	—			
Bénéfice net de l'exercice	6 677	6 742			
	143 366	162 617		143 366	162 617

bilans financiers de Cofibail

au 31 décembre (après répartition)

(en milliers de francs)

actif	*1980*	*1981*	passif	*1980*	*1981*
Encours financiers	620 337	712 950	Fonds propres financiers	39 852	44 701
Immobilisations	258	295	Provisions	384	6 115
Valeurs réalisables à court terme ou disponibles	34 457	41 236	Emprunts obligataires	14 000	14 000
			Crédits à moyen terme	290 668	183 334
			Avances	43 000	201 000
			Dettes à court terme	267 148	305 331
	655 052	754 481		655 052	754 481

comptes de résultats financiers de Cetebail au 31 décembre

(en milliers de francs)

débit	*1980*	*1981*	crédit	*1980*	*1981*
Frais généraux	2 078	2 767	Produits bruts	7 312	10 286
Frais financiers	3 988	5 466	Produits divers	47	110
Dotation aux amortissements	140	373	Reprise de la provision pour participation	—	27
Dotation aux provisions	131	254			
Pertes sur exercices antérieurs	29	25			
Participation et intéressement	82	37			
Provision pour investissement	56	10			
Provision pour participation	27	71			
Impôt sur les sociétés	428	732			
Bénéfice net de l'exercice	400	688			
	7 359	10 423		7 359	10 423

bilans financiers de Cetebail

au 31 décembre (après répartition)

(en milliers de francs)

actif	*1980*	*1981*	passif	*1980*	*1981*
Encours financiers	36 797	42 009	Fonds propres financiers	1 741	2 439
Immobilisations	1 331	945	Provisions	27	71
Valeurs réalisables à court terme ou disponibles	1 606	2 093	Crédits à moyen terme	5 000	5 000
			Avances	30 500	34 000
			Dettes à court terme	2 466	3 537
	39 734	45 047		39 734	45 047

évolution des caractéristiques d'exploitation de Cetelem - Cetebail - Cofica - Cofibail

Montants en millions de francs	*1972*	*1973*	*1974*	*1975*	*1976*	*1977*	*1978*	*1979*	*1980*	*1981*	*1981/1980*	*Moyenne anuelle 1981/1972*
L'activité												
Production en montant	3 682	3 813	3 768	4 804	6 229	6 953	7 890	10 360	10 115	10 002	– 1 %	+12 %
Production en nombre (milliers de dossiers)	975	1 023	968	983	1 051	1 008	1 015	1 119	950	811	– 15 %	– 2 %
Montant moyen du dossier produit (francs)	3 400	3 300	3 400	4 300	5 300	6 200	7 000	8 300	9 500	10 100	+ 6 %	+13 %
Encours géré en montant, fin d'année	3 348	3 882	3 818	4 483	5 807	6 679	7 929	10 740	12 586	13 562	+ 8 %	+17 %
Encours géré en montant, moyenne annuelle	2 867	3 615	3 850	3 937	5 278	6 261	7 146	9 437	11 634	13 001	+12 %	+18 %
Encours géré en nombre, moyenne annuelle (milliers de dossiers)	1 296	1 509	1 642	1 587	1 657	1 768	1 791	1 904	1 984	1 958	– 1 %	+ 5 %
Encours moyen du dossier, moyenne annuelle (francs)	2 210	2 400	2 340	2 480	3 180	3 540	3 990	4 950	5 860	6 640	+13 %	+13 %
Les moyens												
Effectifs au 31 décembre	1 537	1 698	1 741	1 779	1 797	1 811	1 868	1 920	1 919	1 910	– 1 %	+ 2 %
Effectifs moyens	1 441	1 660	1 741	1 757	1 795	1 802	1 841	1 902	1 926	1 911	– 1 %	+ 3 %
Nombre d'implantations au 31 décembre	94	97	99	104	117	127	137	150	155	163	+ 5 %	+ 6 %
Fonds propres consolidés au 31 décembre après répartition	264	273	269	323	369	424	495	575	659	776	+18 %	+13 %
Les résultats												
Résultat net d'exploitation consolidé	29,6	17,8	4,4	42,5	52,8	66,3	83,8	107,3	102,7	137,9	+34 %	+19 %
Résultat par action ajustée (francs)	11,9	7,2	1,8	17,2	21,3	26,8	33,8	43,3	41,5	54,7	+32 %	+19 %
Dividende par action ajustée (francs)	3,3	3,3	3,3	3,3	4,5	4,5	5,6	7,4	7,4	10,0	+35 %	+13 %
Fonds propres consolidés par action ajustée (francs)	106,6	110,2	108,6	130,3	148,9	171,2	199,9	232,2	266,1	308,0	+16 %	+13 %
Rentabilité nette des fonds propres consolidés en % : résultat net d'exploitation consolidé / fonds propres début exercice	11,9	6,7	1,6	15,8	16,4	18,0	19,8	21,7	17,9	20,9		

S.D.E. CONSEILS EN INFORMATION - 64, RUE DE LA ROCHEFOUCAULD - 75009 PARIS ☎ 285.71.11

agences

Cetelem

région parisienne

Paris-Haussmann - 3, rue du Havre - Paris 8e
Paris-Magenta - 100, boulevard Magenta - Paris 10e
Paris-Philippe-Auguste - 119, av. Ph.-Auguste - Paris 11e
Paris-Italie - 7, rue Fernand-Widal - Paris 13e
Paris-Montparnasse - 11, rue Bourdelle - Paris 15e
Paris-Kléber - 29, avenue Kléber - Paris 16e
Paris-Grand-Champs - 15/23, rue des Grands-Champs - Paris 20e
Paris-Nation - 7/9, rue des Grands-Champs - Paris 20e
Cachan - 165, avenue Aristide-Briand
Chelles - 42/44, avenue du Maréchal-Foch
Créteil - Centre Commercial Régional
Drancy - 1 à 15, avenue Henri-Barbusse
Evry - place des Terrasses de l'Agora
Kremlin-Bicêtre - 112, avenue de Fontainebleau
Levallois-Perret - Centre Gustave-Eiffel, 25, rue d'Alsace
Melun - 16, boulevard Chamblain
Montreuil - Centre Commercial, 93, niveau : haut
Nanterre - 24/28, rue de Stalingrad
Nanterre - 47 bis, rue de Stalingrad
Rungis - Belle Epine - Centre Commercial
Saint-Denis - 9, rue des Chaumettes
Saint-Denis - 62/64, rue Danielle-Casanova
Saint-Ouen-l'Aumône - Centre Commercial - Avenue du Général-de-Gaulle
Sarcelles - 32/34, avenue du 8 mai 1945
Versailles - 2, rue Jean-Houdon
Villemomble - 4/6, Grande rue

province

Angers - 1, quai Felix-Faure
Angoulême - 26, boulevard de Bury
Annecy - le Concorde - 2, avenue Zanarolli
Arras - 16, Square Saint-Jean
Arras - 17, rue Méaulens
Avignon - 59, avenue Monclar
Bordeaux - 33 à 41, cours d'Albret
Bordeaux - 9, boulevard Wilson
Bourges - 2, place Juranville
Brest - 50, rue du Château
Brest - 27, rue de Lyon
Caen - 43 à 49, rue de la Pigacière
Caen - 5, rue Roger-Bastion
Clermont-Ferrand - 2, avenue Julien
Clermont-Ferrand - 43, avenue de la Margeride
Compiègne - 4, rue de l'Ecu
Dijon - 6, place Saint-Bénigne
Dijon - Centre Dauphine
Dijon - 19, rue du Château
Grenoble - 2, avenue Félix-Viallet
Grenoble - 2, place Pasteur
La Rochelle - 31, quai Maubec
Le Havre - 17, rue Bernardin-de-Saint-Pierre
Le Mans - 49, avenue du Général-de-Gaulle
Le Mans - 4, allée du Bourg d'Anguy
Lille - 6, avenue Foch
Lille - 92 bis, rue des Stations
Limoges - 2, rue Fitz-James
Lorient - 58, cours de Chazelles
Lyon - 20, rue Childebert - Lyon 1er
Marseille-Cabries - Expobat, Plan de Campagne -Cabries
Marseille-Cantini - 25, avenue Jules-Cantini -Marseille 6e
Marseille-Granoux - 23, rue Granoux - Marseille 4e
Marseille - 314, avenue du Prado - Marseille 8e
Marseille - 300, avenue du Prodo - Marseille 8e
Marseille - 12, rue de la République - Marseille 1er
Metz - 8, rue Pasteur
Metz - 8, avenue Foch
Montpellier - 9, boulevard Sarrail
Nancy - 82, rue Saint-Georges
Nancy - 34, rue Stanislas
Nantes - 4, allée de Turenne
Nantes - 10, rue Voltaire
Nice - 16, rue Trachel
Nice - 49, boulevard Victor-Hugo
Orléans-Jeanne-d'Arc - 13, rue Jeanne-d'Arc
Orléans-Grenier à Sel - 13, rue du Grenier-à-Sel
Pau - 8/12, rue du Maréchal-Joffre
Reims - 2, rue Carnot
Reims - 18, rue Simon
Reims - 8, rue de l'Ecrevisse
Rennes - 23, quai Chateaubriand
Rennes - 16, rue de Plélo
Rouen - 4/12, boulevard des Belges
Rouen - 53, rue Orbe
Saint-Etienne - 1, boulevard des Etats-Unis
Saint-Etienne du Rouvray - 74/76, rue Paul Bert
Saint-Herblain - La Harlière - rue de la Mayenne
Strasbourg - 3, rue du 22 Novembre
Strasbourg - 11, rue de la 1re Armée
Tassin-la-demi-lune - 3, avenue du Général -Brosset
Toulon - 1, avenue Vauban
Toulon - 113, rue de la République
Toulouse - 6, place Wilson
Toulouse - 19, rue Bayard
Tours - 8, rue du Docteur-Fléming Centre d'Affaires Champs-Girault
Villeurbanne - 89, cours Emile-Zola
Villeurbanne - 2, cours de la République

Cofica

région parisienne

Paris-Brune - 5, place de la Porte-de-Châtillon - Paris 14e
Paris-Chapelle - 47, rue de la Chapelle - Paris 18e
Paris-Malesherbes - 185, boulevard Malesherbes - Paris 17e
Paris-Masséna - 42, boulevard Masséna - Paris 13e
Paris-Nation - 45/47, cours de Vincennes - Paris 20e
Aulnay-sous-Bois - 2, rue de Pontoise
Chelles - 15 bis, avenue du Maréchal-Foch
Courbevoie - 39, boulevard de la Paix
Evry - France-Evry - Boulevard de France
Melun - 29, rue Saint-Ambroise
Pontoise - 24, rue de l'Hôtel-Dieu
Saint-Germain-en-Laye - 122, avenue du Président Roosevelt
Saint-Maur - 2, rue de la Varenne
Versailles - 15, rue du Général Leclerc
Vitry-Châtillon - 85, route Nationale

province

Angers - 39, boulevard du Roi-René
Angoulême - 256, rue de Périgueux
Annecy - 8, rue Sommeiller
Arras - 1, square Saint-Jean
Avignon - 59, avenue Monclar
Besançon - 7, avenue Elisée-Cusenier
Bordeaux - 3, rue Joseph-de-Carayon-Latour
Bordeaux - rue Claude-Bonnier
Bourges - résidence des Platanes, place Juranville
Bron - 34, avenue Franklin-Roosevelt
Caen - 4, place du 36e R.I.
Calais - 140, boulevard Gambetta
Carcassonne - 76, allée d'Iéna
Castres - 13, boulevard des Docteurs-Aribat
Chartres - 11, place de la Poissonnerie
Clermont-Ferrand - 68, rue Blatin
Creil - 42, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
Dijon - 21, boulevard de Brosses
Evreux - 51, avenue Franklin-Roosevelt
Grenoble - 30, cours de la Libération
Laon - 3 bis, avenue Aristide-Briand
La Rochelle - 31, quai Maubec
Le Havre - 8 bis, rue Madame-La-Fayette
Le Mans - 1, rue de la Galère
Lens - 38, avenue Alfred Maes
Lille - 205/207, rue Nationale
Limoges - 2, rue Fitz-James
Lyon - 50, boulevard des Belges
Marseilles-Chartreux - 16 à 32, boulevard de la Fédération - Marseille 4e
Marseille-Paradis - 405, rue de Paradis - Marseille 8e
Marseille-Prado - 452, avenue du Prado - Marseille 8e
Metz - 15, route de Woippy
Montpellier - 34, boulevard Pedro-de-Luna
Mulhouse - 35/37, avenue Aristide-Briand
Nancy - 12, boulevard Louis-Barthou - 54 - Vandœuvre
Nantes - 66, boulevard Jean XXIII
Nice - 7, rue Guiglia
Nîmes - 1045, avenue du Maréchal-Juin
Orléans - 8 bis, rue des Minimes
Pau - 9, avenue de la Résistance
Quimper - 36, rue Amiral-Ronarc'h
Reims - 2, place de l'Hôtel-de-Ville
Rennes - 9, avenue de Mail
Roubaix - 14, rue Pierre-Motte
Rouen - 4/12, boulevard des Belges
Rouen-Saint-Sever - 39/41, rue Malherbe
Saint-Brieuc - 11, boulevard Georges-Clémenceau
Saint-Etienne - 11 D, cours Fauriel
Strasbourg - 23, boulevard Jacques-Preiss
Toulouse - 6/8, avenue de Fronton
Tours - 5, rue Néricault-Destouches
Troyes - 30 D, boulevard Victor-Hugo
Valence - 247, avenue Victor-Hugo
Valenciennes - 2, avenue des Dentellières

compagnie bancaire

allocution du président

cetelem
22 avril 1982

Mesdames, Messieurs,

L'année 1981 a été marquée par une transformation de l'environnement dans lequel les sociétés Cetelem et Cofica exercent leur activité, bien plus importante que toutes celles qu'elles avaient enregistrées jusqu'alors. Ce phénomène n'a pas été propre à la France, même si les effets d'un renversement de majorité, au plan politique, avec les modifications profondes qui l'accompagnent, sont venus l'accentuer.

Pour juger des perspectives qui s'offrent à vos sociétés dans un contexte économique qui sans doute restera encore perturbé, il importe de bien évaluer leurs forces et leurs faiblesses spécifiques.

Cetelem comme Cofica interviennent pour le financement de biens destinés à l'équipement des ménages, moins soumis aux fluctuations de la conjoncture que la plupart des grands secteurs de l'économie.

Faut-il rappeler que le crédit aux particuliers représente un instrument de développement, déjà éprouvé, des industries productrices des biens faisant l'objet de nos financements, et qu'il recèle encore des facultés de croissance importantes si l'on se réfère à l'expansion qu'il a connue aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne : la France est en effet, avec le Japon, celui des grands pays industrialisés où son poids dans les revenus des ménages reste le plus faible.

Par ailleurs vos sociétés s'efforcent de s'adresser au public le plus large possible et de satisfaire la gamme la plus complète de ses besoins.
Les caractéristiques principales de leur clientèle sont du reste comparables à celles de l'ensemble de la population française. Les services qu'elles lui proposent s'adaptent constamment à l'évolution des attentes et des techniques : Cetelem a par exemple financé des magnétoscopes et du matériel « vidéo » dès leur arrivée sur le marché.
Ces services répondent de mieux en mieux à la nécessité grandissante d'une aide à la gestion budgétaire des particuliers, aussi bien en matière d'épargne que de crédit. La spécialisation des activités de Cetelem et Cofica leur a fourni le moyen d'acquérir progressivement le professionnalisme indispensable, pour y prétendre.

De même leur a-t-elle permis de bien connaître les réseaux de distribution (commerces de toutes sortes et de toutes tailles, concessionnaires et agents pour l'automobile, le bateau et la caravane), et de leur apporter un soutien efficace et une aide utile.

En restant spécialisées, elles ont pu se doter d'une organisation simple et d'une grande efficacité, permettant une présence permanente auprès des apporteurs d'affaires et des clients, la prise rapide de la quasi-totalité des décisions dans nos agences décentralisées et le traitement en temps réel d'un volume très important d'opérations avec une productivité parmi les meilleures de la profession.

Des efforts importants ont été consentis en 1981 pour perfectionner encore cette organisation : la décentralisation des activités a été poursuivie et dans le même temps s'est achevée la mise en place du système de télétraitement reliant au siège central les 170 bureaux et agences, sur tout le territoire national, à l'aide de plus de 600 terminaux.

D'autres améliorations seront apportées en 1982, tant au plan des structures, avec la constitution d'une direction spécialisée et régionalisée du contentieux, que des techniques, avec l'expérimentation de la micro-informatique et de la bureautique à l'échelon décentralisé.

Ainsi vos sociétés disposent-elles d'un outil de production moderne, adapté au traitement de masse et à moindre coût des dossiers de crédit.

Pour en tirer pleinement parti, il faudrait à Cetelem Cofica et leurs filiales les moyens de développer leurs encours de crédit à un rythme plus compatible avec leur dynamisme et les exigences de croissance de leurs marchés. La sévérité de l'encadrement les a conduits au contraire, depuis 1979, à contingenter fortement leurs productions. En 1981, ces difficultés ont été temporairement atténuées par la réduction d'activité imputable à l'attentisme observé sur les principaux marchés à la suite des élections de mai et juin, qui n'a pu être pleinement compensée par la reprise enregistrée depuis le début du dernier trimestre 1981. Aussi Cetelem et Cofica disposent-ils pour 1982 de marges au regard de l'encadrement.

Pour des motifs de même nature, les facultés de développement d'encours que la Compagnie Bancaire met à leur disposition se trouvent augmentées cette année. Vos sociétés pourront donc tirer parti du mouvement de relance de la consommation des ménages auquel elles participent avec succès, et leurs productions devraient dépasser, en volume, le niveau de ces dernières années et s'inscrire ainsi, en montant, en nette progression sur celles de 1981. Les réalisations du premier trimestre 1982, supérieures aux objectifs, viennent d'ailleurs conforter ces prévisions. Il n'en reste pas moins vrai que la reprise d'une croissance en termes réels, sur longue période, impliquerait un assouplissement significatif des normes d'encadrement.

Enfin, vos sociétés ont à déplorer que le prix de leur refinancement, trop éloigné du prix de revient de la collecte des dépôts du public en période de tension sur les taux d'intérêt, les empêche de traduire dans leurs barèmes le caractère économique du mode de distribution du crédit qu'elles représentent.
L'accès à des ressources dont le coût serait référencé sur celui de la collecte des dépôts permettrait de pallier cet inconvénient.

Grâce à l'application, depuis le deuxième trismestre de 1980, d'une politique tarifaire adaptée, les résultats de l'exercice écoulé ont permis à Cetelem et Cofica de retrouver la rentabilité qu'ils visent durablement pour respecter le ratio réglementaire de couverture des risques tout en développant leur activité. Cette rentabilité devrait être maintenue pour l'exercice en cours, réserve faite que vos sociétés puissent conserver la souplesse dont elles disposent en matière de politique tarifaire, depuis la libéralisation du crédit, et, en tout cas, que les taux sur le marché monétaire ne dépassent pas sensiblement les niveaux auxquels ils se situent actuellement.

Au total, même si l'environnement me paraît incertain et difficile pour l'avenir, Cetelem et Cofica disposent de suffisamment d'atouts déterminants pour que je me tienne autorisé à vous faire partager ma sérénité sur leur devenir, me faisant en cela l'interprète des hommes et des femmes qui m'entourent et dont les qualités et le dévouement ne peuvent que contribuer à renforcer ma confiance.